

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 28/07/2026



Une cache aménagée dans le système de climatisation d'un ensemble routier immatriculé aux Pays-Bas dissimulait 165,420 kg de cocaïne, découverts par les douaniers de Dijon.

Le 17 juillet 2026, les douaniers de Dijon ont procédé au contrôle d'un véhicule immatriculé en Espagne stationné sur l'aire de Beaune/Merceuil, avec une personne dormant à son bord. Si ce premier contrôle s'est révélé négatif, plusieurs éléments ont conduit les agents à soupçonner l'existence d'une organisation de transport de marchandises de fraude impliquant un ensemble routier immatriculé aux Pays-Bas.

À la suite de leurs recherches, les douaniers ont localisé l'ensemble routier sur un parking sécurisé situé le long de la route départementale contournant l'autoroute A6. Les douaniers ont attendu que le véhicule reprenne sa route avant de le suivre et de le sélectionner plus en aval sur l'autoroute, afin de procéder au contrôle sur l'aire de repos de La Loyère dans des conditions appropriées de sécurité.

Le chauffeur a présenté l'ensemble des documents de transport. Le contrôle du chargement, composé de palettes d'épices et de bouteilles de jus de fruits, n'a révélé aucune anomalie. En revanche, lors de l'inspection de la cabine du tracteur, les agents ont constaté un défaut au niveau du système de climatisation. Une première ouverture a permis d'apercevoir un sac de couleur jaune dissimulé, élément incongru orientant les soupçons des agents.

Le démontage complet du système de climatisation a permis de mettre au jour une cache spécialement aménagée contenant de nombreux pains de cocaïne. Au total, **165,420 kg de cocaïne ont été saisis**.

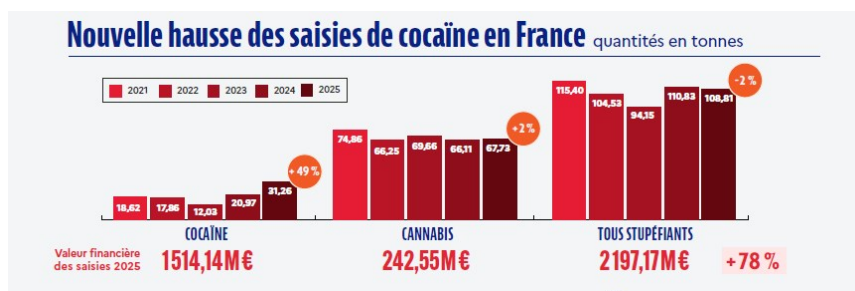
Le chauffeur routier espagnol, âgé de 32 ans, inconnu des services de police, a été placé en retenue douanière puis en garde à vue auprès de la Section de Recherches de Dijon. Lors de ses auditions, il a gardé le silence.

Déféré au Parquet de Chalon-sur-Saône le 20 juillet 2026, il sera jugé le 27 août 2026 dans le cadre d'une comparution à délai différé, dans l'attente de l'audience il a été placé en détention provisoire.

Par ailleurs, la lutte contre le trafic de stupéfiants peut s'accompagner d'une démarche de valorisation des marchandises saisies. Le 23 juin 2026, les douaniers de Dijon ont ainsi remis près d'une tonne de vêtements au Secours populaire français. Ces vêtements, saisis dans le cadre d'une précédente affaire de trafic de stupéfiants, avaient servi à dissimuler plus de 235 kg d'herbe de cannabis. Cette restitution s'inscrit dans une démarche solidaire et responsable, conforme à la Charte des valeurs en douane.

David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « Je félicite les douaniers de Dijon pour cette saisie exceptionnelle, qui illustre l'efficacité et la mobilisation constante de la Douane française dans la lutte contre le narcotrafic. »

En 2025, les douanes ont saisi 108,81 tonnes de stupéfiants sur l'ensemble du territoire national, tous produits confondus, pour une valeur estimée à 2 197 M€. La cocaïne enregistre des records historiques : 31,26 tonnes ont été saisies sur le territoire national (+ 49 %) et 64,17 tonnes à l'étranger dans le cadre de l'action des douanes françaises (+ 112 %). La saisie de Dijon s'inscrit ainsi dans une dynamique nationale de mobilisation renforcée contre le trafic de cocaïne, alors même que les organisations criminelles redoublent d'ingéniosité pour dissimuler leurs cargaisons.



POUR ALLER PLUS LOIN

- Album photo lié à l'affaire : <https://www.flickr.com/gp/douaneFrance/s7H6SHZ46j>
- Lien bilan Douane 2025 : https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2026-02/19/Bilan_Douane_2025.pdf
- BAB vidéos de cocaïne dans des moyens cachés : https://douaneFrancaise.wetransfer.com/downloads/2935aaef6ce7adeeb48307edc35e1bc620260309140728/761e5d?t_lsid=67a819ef-e0a8-4541-a5b7-b417d463e959&t_network=link&t_rid=YXV0aDB8VHJhbnNmZXJ8cWxIMXg5NH Y2Zmt0Y2k=&t_s=download_link&t_ts=1773065248
- Capsule vidéo don de vêtements auprès du Secours Populaire : https://wetransfer.com/downloads/62b5ee3a10d63071a3760bfe288d835320260724115349/ce47df4f925b9afdae9ed6b64867fd2a20260724121532/43992e?utm_source=wt_sendgrid&utm_medium=email&utm_campaign=TRN_DL_WTP_01&trk=TRN_DL_WTP_01
- Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : DOUANE FRANÇAISE

Contact presse :

Service de presse de la douane : Tél 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 / 4889
presse@douane.finances.gouv.fr